

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT
YOM KIPPOUR
SAMEDI 14 SEPT. 2013
10 TICHRI 5774

47^e année

2

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Yom Kippour : le "Chabbat de Chabbat"

Yom Kippour, «jour unique de l'année» – ainsi le dénomment nos Sages. Et il l'est véritablement. Mais justement, pour quelle raison ? Quel est cet étrange phénomène qui fait qu'en ce jour particulier, chacun trouve, retrouve ou découvre le chemin de la synagogue ? Quel est cet étrange phénomène qui nous conduit comme à une rencontre attendue – avec D.ieu, avec nous-mêmes ? Yom Kippour... ou ce qui reste même quand on a tout oublié ? C'est que Yom Kippour contient en lui le cœur de ce que nous sommes. «Jour unique de l'année» a-t-on dit, mais une traduction plus fidèle aurait donné «jour un de l'année». Car ici, ce que l'expression souligne, c'est d'abord l'unité du plus profond de notre âme avec l'essence même de D.ieu. C'est à ce niveau spirituel que les fautes s'effacent, livrant enfin passage à une lumière que plus rien ne peut assombrir. Et si nous passons la journée sans manger ni boire, plongés dans la prière, ce n'est pas qu'une démarche de mortification et encore moins une attitude de tristesse. Car ce jour est profondément joyeux même si cette joie s'y exprime de manière contenue, inhabituelle.

A l'époque où le Temple de Jérusalem se dressait à son endroit, c'était le seul jour de l'année où le Cohen Gadol, le grand prêtre, entrait dans le Saint des Saints, ce lieu dans l'édifice où se trouvait l'Arche sainte avec les Tables de la Loi, ce lieu où la Présence divine était constamment manifeste. Se trouvaient alors réunis les trois aspects de la sainteté : l'homme le plus saint dans l'endroit le plus saint en ce jour le plus saint. Cette triple sainteté n'a pas disparu avec la destruction du Temple. La liturgie de Yom Kippour la décrit pour, justement, nous donner à la partager. Si elle n'est pas mise en pratique concrètement, elle l'est pas nos paroles, dans notre esprit et notre cœur. C'est dire qu'il nous est permis de la vivre et que cela se passe ici et maintenant. Alors, quand Yom Kippour arrive, quand la journée s'écoule et que, à la nuit tombée, retentit le son du Choffar, nous savons que c'est d'un son de victoire qu'il s'agit. Nous sommes conscients qu'en ce moment ultime, D.ieu accorde Son pardon à chacun, pour une bonne année. Le «jour un» est bien celui de l'Unique, il ouvre à la joie et à l'allégresse de tous.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Yom Kippour Nos prières

Kol Nidré

...Tous les vœux que nous pourrions faire, toute interdiction ou sentence d'anathème que nous prononcerions contre nous-mêmes, (...) qu'ils soient tous déclarés non valides, annulés, dissous, nuls et non venus ; qu'ils n'aient ni force ni valeur ...

Kol Nidré commence très doucement. Il est chanté à trois reprises, de plus en plus fort, comme si nous pénétrions dans un Palais spirituel et nous rapprochions du Roi Eternel. Les mots que nous prononçons lors du Kol Nidré évoquent l'annulation des vœux. Dans l'Espagne médiévale, les Juifs étaient forcés, sous la menace de l'épée, de jurer qu'ils abonnaient le Judaïsme. L'on rapporte qu'à Yom Kippour, ils se rassemblaient et annulaient officiellement de tels serments, passés ou futurs. Ils pouvaient alors prier, en ce jour sacré, avec la conscience tranquille. Aujourd'hui, personne ne nous force à renier notre Judaïsme. Mais notre faiblesse spirituelle nous incite souvent à ressentir que nous sommes limités, assujettis ou piégés de différentes manières et en conséquence, empêchés de nous accomplir pleinement en tant que Juifs. Nous pouvons ainsi exprimer : «Je voudrais bien observer la Cacherout mais je suis obligé de manger au restaurant avec mes clients» ou bien encore : «Je n'ai tout simplement pas le temps de mettre les Tefilines»... Ces limites constituent une forme de «vœu», un engagement à ne pas évoluer dans notre Judaïsme. A Yom Kippour, en réponse à notre sincérité, D.ieu fait disparaître toutes ces restrictions. Quels que soient nos engagements apparemment «normaux» à l'égard des valeurs matérielles et profanes, à Yom Kippour nous est donnée la liberté et nous pouvons ouvertement exprimer un amour total et une dévotion entière pour D.ieu.

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat YOM KIPPOUR

PARIS — ILE DE FRANCE
Entrée : 19h 49 • Sortie 20h 53

Horaires d'entrée de Yom Kippour en PROVINCE

Bordeaux	19.58	Marseille	19.34	Nice	19.26
Grenoble	19.33	Montpellier	19.40	Strasbourg	19.27
Lille	19.48	Nancy	19.34	Toulouse	19.50
Lyon	19.37	Nantes	20.04		

à partir du dimanche 8 sept. 2013

Heure limite du Chema : 10h32 Pose des Tefilines : 6h13
Fin Kidouch Levana : vendredi 20 sept. (16 Tichri) jusqu'à 5h 07



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

Et puis, alors que le jour sacré touche à sa fin, tout dépend de nous...

Chema Kolénoù : «*Ecoute notre voix, Eternel notre D.ieu*»

Au lieu de demander à D.ieu d'écouter notre voix, ne devrions-nous pas L'implorer d'écouter nos prières ou nos supplications? Un roi avait un fils unique auquel il avait donné une éducation princière, ne le privant de rien. Il l'aimait, l'avait bien élevé et lorsqu'il fut devenu adulte, le maria à une merveilleuse princesse. Le roi espérait que son fils suivrait sa voie de droiture et, au moment venu, prendrait sa succession. Et pourtant, le prince ne suivit pas les conseils de son père. Il s'attacha à de mauvaises fréquentations, des gens qui n'avaient pour but dans la vie que le plaisir et la luxure. Bientôt, il quitta son épouse. Cela jeta ses parents dans un tel désarroi qu'arriva le moment où le père bannit son fils du royaume. Le fils quitta son lieu de naissance et erra de ville en ville, à travers le monde entier. Ses habits furent mis en lambeaux. Les traits de son visage s'altèrent tant qu'il était devenu impossible de le reconnaître et encore moins d'imaginer qu'il avait pu être un prince.

Les années passèrent. Celui qui avait autrefois été un prince souffrait terriblement. Il commença à réfléchir aux raisons de son exil et de son tourment. Il regretta son comportement et voulut tourner la page. Il décida de revenir chez son père et de le supplier de lui pardonner. Après bien des difficultés, il parvint au palais de son père. Quand il fut proche du roi, il tomba à genoux, sanglotant et implorant le pardon pour ses péchés. Mais son père ne le reconnut pas tant les conditions misérables de sa vie avaient changé ses traits. En désespoir de cause, le fils s'écria : «Père, si tu ne reconnais pas mon visage parce que j'ai changé, tu dois reconnaître ma voix ! Ma voix n'a pas changé !» Le roi écouta attentivement et en effet, il la reconnut. Il eut pitié de son fils unique et le reconduisit au palais.

Il en va de même pour nous. Nous sommes les enfants de D.ieu. Il nous aime et nous apprécie. Il nous a choisis parmi tous les peuples, nous a accompagnés sous le dais nuptial, nous a donné la sainte Torah qui nous enseigne la droiture. Mais nous nous sommes détournés de Ses commandements et avons été exilés de notre terre. La multitude de nos péchés a altéré nos traits et nous sommes devenus méconnaissables. Mais maintenant, les Jours Saints sont arrivés. Nous regrettons sincèrement notre comportement. Nous voulons revenir vers D.ieu. Nous nous exclamons alors : «Ecoute notre voix, Eternel notre D.ieu. Si Tu ne reconnais pas nos traits, nous Te supplions de reconnaître notre voix car nous sommes Tes enfants. Epargne-nous, aie pitié de nous et accepte-nous avec miséricorde et favorablement».

Al 'Het : «*Pour le péché que nous avons commis devant Toi...*»

Chaque année, Yom Kippour vient et s'en va. Nous approchons du Jour du Jugement avec appréhension car nous savons qu'en ce jour, D.ieu scellera notre sort pour l'année à venir et qu'il s'agit alors de notre dernière chance pour influencer sur la décision du jugement. Mais en réfléchissant, bien que nous ayons pris des résolutions et fait des promesses l'an passé, pouvons-nous affirmer, en toute honnêteté, que cette année a été bien meilleure que la précédente ? Yom Kippour change-t-il réellement la manière dont nous vivons notre vie ? A-t-il un effet permanent ? Malheureusement, pour bon nombre d'entre nous, la réponse est négative. Quel est donc l'intérêt de cet exercice annuel de Yom Kippour?

Yom Kippour ou Jour du Jugement contient l'un des messages les plus profonds de la Torah : il existe toujours une seconde chance. Aussi loin que nous nous soyons détournés, aussi impies que nous ayons été, se présente toujours une occasion pour tout recommencer. Quand bien même, l'an dernier, nous nous sommes repentis pour exactement les mêmes manquements, notre Père Bienveillant dans les Cieux est toujours prêt à nous accorder Son pardon comme si nous L'implorions pour la première fois.

Nulle part cela n'est plus puissamment exprimé que dans les prières de Yom Kippour. La confession des péchés fait partie intégrante de la liturgie de ce Jour saint. Nous nous y livrons une première fois dans le service de l'après-midi de la veille de Kippour. Pour que nos péchés soient pardonnés à Yom Kippour, nous devons au préalable confesser ce qui a été commis. Ainsi le faisons-nous avant même le commencement du saint Jour.

Cependant, on peut s'interroger sur la raison de la nécessité de répéter cette confession à quatre reprises dans les prières. Une seule confession avant même le début de la fête n'est-elle pas suffisante ?

Il se peut que, par inadvertance, nous ayons péché après l'une des confessions précédentes, si bien qu'il nous est donné l'opportunité de chercher un second pardon.

Le message est fort et clair : quoi qu'il se soit passé plus tôt, D.ieu nous juge sur le présent immédiat. Puisqu'à ce moment précis, nous sommes emplis de remords et confessons nos erreurs, D.ieu nous pardonne. Ce qui est arrivé dans le passé et ce qui peut arriver dans le futur est hors de propos.

Mais pour que notre confession obtienne le pardon, nous devons être sincères. Bien évidemment, il est totalement inadéquat de dire : «Je vais procéder à tout le processus de confessions de Yom Kippour, mais dès son issue, je reviendrai à la vie 'normale'»

Et c'est ici qu'apparaît une autre dimension du Jour du Jugement.

Dans le monde au rythme plus que soutenu dans lequel nous vivons, alors que

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

• **Dimanche 8 septembre – 4 Tichri**

Mitsva positive n° 104 : Il s'agit du commandement concernant un homme atteint de flux. Ce commandement comprend toutes les lois relatives aux symptômes d'un homme atteint de flux et de quelle manière il rend les autres impurs.

• **Lundi 9 septembre – 5 Tichri**

Mitsva positive n° 104 : Il s'agit du commandement concernant un homme atteint de flux. Ce commandement comprend toutes les lois relatives aux symptômes d'un homme atteint de flux et de quelle manière il rend les autres impurs.

Mitsva positive n° 96 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet de l'impureté transmise par le cadavre des animaux.

• **Mardi 10 septembre – 6 Tichri**

Mitsva positive n° 96 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné au sujet de l'impureté transmise par le cadavre des animaux.

• **Mercredi 11 septembre – 7 Tichri**

• **Jeudi 12 septembre – 8 Tichri**

Mitsva positive n° 97 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté des huit espèces de reptiles.

• **Vendredi 13 septembre – 9 Tichri**

• **Samedi 14 septembre – 10 Tichri**

Mitsva positive n° 105 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne l'impureté de la matière séminale.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 60.000 exemplaires Diffusé par e-mail à 20.000 ex ISSN 1762 - 5440

bon nombre d'entre nous n'ont même pas assez de temps à consacrer à leur famille, nous n'avons pratiquement jamais l'occasion de procéder à une introspection, d'examiner si nous nous sommes décentement comportés avec autrui ou si nous avons grandi spirituellement.

Une fois par an, à Yom Kippour, nous sommes obligés de faire face à nos démons intérieurs. Nous devons assumer nos défauts et nous battre contre eux. Nous est alors donnée l'opportunité de ressentir un réel regret, des remords et de prendre des résolutions positives pour l'année à venir. Cette introspection annuelle, assure, tout au moins dans notre subconscient, que nous vivons une vie responsable. Nous savons, qu'une fois par an, nous devons rendre compte de nos actes, non seulement à D.ieu mais également à nous-mêmes. C'est ainsi que Yom Kippour permet d'assurer que nous ne serons pas emportés par la vie au point de perdre la conscience de nos faiblesses. Yom Kippour permet d'assurer que nous entretenons notre santé spirituelle mais aussi notre morale.

Assurons-nous donc de profiter au mieux de notre Yom Kippour annuel et de réserver notre place dans le Livre de la vie de D.ieu mais également dans le nôtre. Rappelons-nous que tout est entre nos mains.



A quand les trois étoiles dans le ciel ?

Debout à la synagogue, je balance tout mon poids d'une jambe à l'autre, tentant d'ignorer les grognements de mon estomac. Je feuillette les pages du *Ma'hazor*, le livre de prières, pour évaluer le nombre de pages qui restent jusqu'à la fin de l'office. Mon esprit vagabonde et je me souviens d'autres Yom Kippour dont j'ai tant entendu parler.

Dans mon imagination, je suis de nouveau un enfant ; mes grands-parents sont venus passer les fêtes avec nous. Mon grand-père a environ soixante-dix ans mais, avec sa longue barbe blanche et ses épais sourcils, il semble en avoir cent, du moins à mes yeux. Cette année-là, j'avais essayé de rester tranquille à la synagogue au lieu d'aller jouer dans la cour avec mes amies. Assise, je tentais d'écouter attentivement et de suivre la prière. Soudain j'entendis une voix que je reconnaissais entre mille, la voix d'un homme âgé mais une voix ferme et puissante : c'était mon grand-père qui récitait le Kaddich des orphelins en mémoire de son propre père assassiné à Yom Kippour.

C'était en Russie communiste. Rav Aryé Leib Kaplan avait réussi à réunir un *Minyane* clandestin dans le logement d'un Juif à Chili, dans la lointaine

Asie centrale où il avait été exilé pour ses activités illégales : en effet, il avait osé continuer à enseigner le judaïsme et à encourager la pratique des Mitsvot dans sa ville natale de Kiev. Mais même en exil, il persistait dans sa conduite « criminelle » bien que le tout puissant KGB le surveillait. Un soldat fut soudoyé pour les rouer de coups, lui et son ami, alors qu'ils revenaient du *Minyane*. L'ami resta au sol, inconscient : Aryé Leib parvint à se traîner jusqu'au domicile d'une famille juive pour demander de l'aide pour son ami puis s'écroula et rendit son âme à son Créateur. Il laissait une jeune veuve et quatre orphelins. L'un d'entre eux était mon grand-père.

Flash back sur un autre Yom Kippour. Mon grand-père, toujours, mais jeune et fort. En prison (pour les mêmes « crimes » que son défunt père), il est entouré de dangereux criminels de droit commun : des assassins de la pire espèce, sans foi ni loi, sans aucun respect pour les règles les plus essentielles de toute société humaine. Dans cette étroite cellule où ils s'entassaient dans la promiscuité la plus folle, chaque détenu reçoit un morceau de pain par jour. Grand-père sait qu'il doit économiser le pain pour, au soir, briser le jeûne sinon il mourra d'inanition.

Cependant, s'il n'avale pas le pain au moment où il le reçoit, il lui sera volé par l'un ou l'autre de ses « camarades » aussi affamés que lui-même. Grand-père s'approche du « Chef » de la cellule, le pire criminel, celui qui s'est autoproclamé chef – par vertu de sa force et de son autorité musclée – et qui gère sans états d'âmes la survie de chacun des détenus. Tous redoutent ses caprices et ses décrets. Mais Grand-père lui explique

qu'il jeûne aujourd'hui parce que c'est Yom Kippour et le « Chef » comprend. Il respecte mon grand-père qui tient à ses principes même dans ces conditions abjectes. Il place le quignon de pain de grand-père tout en haut, sur le bord de la fenêtre et prévient : il tuera de ses propres mains quiconque osera y toucher !

Tous les regards convergent vers le pain là-haut mais personne ne s'aventure à braver les ordres du « Chef ». Encore un problème : Grand-père ne porte évidemment pas de montre et – évidemment – aucun calendrier n'indique l'heure de la fin du jeûne au Goulag ! Comment savoir quand se termine la journée sacrée ?

Grand-père s'approche encore une fois du « Chef » et explique qu'il doit connaître l'heure de la tombée de la nuit, quand trois étoiles apparaissent dans le ciel pour briser son jeûne. Le « Chef » comprend et décide aussitôt de la formation d'une pyramide humaine : un détenu montera sur les épaules de l'autre jusqu'à ce qu'ils atteignent la fenêtre. Ceci se répète toutes les quelques minutes et les détenus rapportent ce qu'ils voient dans le ciel. Enfin Grand-père en déduit que la nuit est tombée et que le jeûne est terminé.

La voix du *'Hazane* (qui conduit la prière) perce ma rêverie et me ramène à mon *Ma'hazor*. Je reprends courage, je sais à quelle heure finit le jeûne, je sais qu'un repas consistant m'attend : je pense aux épreuves de mon grand-père et de mon arrière-grand-père, je sais que leurs prières m'accompagnent et me protégeront tout au long de l'année.

Devorah Leah Riesenberg –
www.chabad.org
Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Ma Délivrance est proche

Dieu dit à Israël : « Mes enfants, par votre vie, par le mérite de votre respect des lois, Je suis élevé... Et, par le fait que vous M'éleviez par la loi, Moi aussi, Je ferai un acte de justice et Je ferai résider Ma sainteté parmi vous. Et, si vous respectez la justice et la loi, Je vous délivrerai immédiatement par une Délivrance complète. » Quelle est la source de ceci ? Le verset dit : « Ainsi parle Dieu : 'Respectez les lois et pratiquez la justice car Mon salut arrive bientôt et Ma justice sera révélée.' »

(D'après le Midrach Rabba) H.N.

LE COIN DE LA HALA'HA

**Que fait-on à Yom Kippour,
cette année samedi 14 septembre 2013 ?**

Dans la semaine qui précède Yom Kippour, on procède aux «Kapparot» : on fait tourner autour de sa tête trois fois un poulet vivant (ou un poisson, ou une somme d'argent multiple de 18) en récitant les versets traditionnels ; puis on donne le poulet après son abattage rituel (ou le poisson ou la valeur monétaire) à une institution charitable.

La veille de Yom Kippour (cette année vendredi 13 septembre), on a coutume de demander au responsable de la synagogue du gâteau au miel, symbole d'une bonne et douce année.

On a l'habitude de prendre un premier repas.

Il est d'usage que les hommes se trempent au Mikvé (bain rituel), si possible avant la prière de Min'ha. On met les vêtements de Chabbat.

Après la prière de Min'ha, on fait un deuxième repas de fête, sans poisson ni viande, mais avec du poulet. Après ce repas, les parents bénissent les enfants et leur souhaitent d'aller toujours dans le droit chemin.

Après avoir mis des pièces à la Tsedaka, les femmes mariées allument au moins deux bougies **avant 19h 49**, horaire de Paris (les jeunes filles et petites filles allument une bougie) et récitent les deux bénédictions suivantes :

1) «*Barou'h Ata Ado-naï Élo-hénou Mélé'h Haolam Achère Kidechanou Bemitsvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Chabbat Vechel Yom Hakipourim*»

2) «*Barou'h Ata Ado-naï Élo-hénou Mélé'h Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Véhiguianou Lizmane Hazé*»

Il est d'usage d'allumer également une bougie qui dure au moins vingt-cinq heures et sur laquelle on récitera la bénédiction de la «Havdala» à la fin de la fête. On allume aussi des bougies de vingt-cinq heures à la mémoire des parents disparus.

On enlève les chaussures en cuir et on met des chaussures en toile ou en plastique. Les hommes mariés mettent le grand Talit et le «Kittel» (vêtement rituel blanc).

Tout Yom Kippour, on récite la deuxième phrase du Chema Israël («Barou'h Chem...») à voix haute. Il est interdit de manger, de boire, de s'enduire de crèmes ou de pommades, de mettre des chaussures en cuir, d'avoir des relations conjugales et de se laver (sauf si on s'est sali ; de même, on se lave les mains pour des raisons d'hygiène). On passe la journée à la synagogue.

Le matin, on ne récite pas la bénédiction : «*Cheassa Li Kol Tsorki*» («*Qui veille pour moi à tous mes besoins*») car on ne porte pas de vraies chaussures.

Les malades demanderont au médecin et au rabbin s'ils doivent jeûner ou non et comment manger une quantité minimale de nourriture et dans quelles conditions.

A la fin du jeûne, on écoute la sonnerie du Choffar.

Après la prière d'Arvit, à la fin de Yom Kippour, on se souhaite mutuellement «Hag Saméa'h».

Si possible, on prononce la bénédiction de la lune.

On se lave les mains rituellement et on se rince la bouche. On récite la prière de la Havdala (**après 20h 53**, horaire de Paris). Durant le repas qui suit le jeûne, il est d'usage de parler de la construction de la Souccah et, si possible, on commence à construire la Souccah tout de suite après le repas.

F. L.



Comme chaque année,
le Beth Loubavitch

est à votre disposition
pour procéder
gracieusement aux

Bénédictions sur le Loulav

auprès des personnes âgées, malades,
hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute,
contactez-nous au **01 45 26 87 60**
pour nous communiquer vos coordonnées



**Pensez à faire vérifier
vos Téfilines et Mezouzot**



Un Sofer est à votre disposition
tout au long de l'année au

Beth Loubavitch : 8 rue Lamartine - 75009 Paris (M° Cadet)

Beth Loubavitch : 55 rue Petit - 75019 Paris (M° Ourcq)

Tél: **01 45 26 87 60**

**CALENDRIER MAGNETIQUE
2013/2014**

Horaires d'entrée et sortie
de Chabbat et des fêtes



Disponible
au
Beth Loubavitch

Possibilité d'envoi
sur simple appel au

01 45 26 87 60

- dans la limite des stocks disponibles -

*Offert par la famille Lubecki
à la mémoire de*

Barou'h ברוך ה' ben Issa'har ז"ל

Picard

tombé à la guerre de Kippour le 12 Tichri 5734



Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Vous pouvez également la déposer au Beth Loubavitch : 8 rue Lamartine - Paris 9^e ou 55 rue Petit - Paris 19^e

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**
Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant Yom Kippour